

IPCO MSO ADJUVANT

À base d'huile de soja

COMMERCIAL

Pour usage avec les produits antiparasitaires indiqués sur l'étiquette.

PRINCIPE ACTIF : Mélange de surfactants 100 %

Avertissement, contient l'allergène soja.

DANGER – Irritant pour les yeux et la peau.

Concentré émulsionnable

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 33757 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 à 1 000 LITRES, vrac

La Coopérative Interprovinciale Limitée
C.P. Boîte 1050, Saskatoon, SK Canada S7K 3M9
1-204-233-3461

AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES : APPELER 1-888-CAN-UTEC (226-8832)

URGENCE CHIMIQUE 24 HEURES (déversements, fuite, incendie, exposition ou accident)
: APPELER 1-888-CAN-UTEC (226-8832)

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MANIPULATION

Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage des déversements et du pulvérisateur, l'entretien et les réparations, porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. De plus, porter une protection oculaire des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Extrêmement irritant aux yeux. NE PAS laisser venir en contact avec les yeux. Cause une irritation cutanée. NE PAS laisser venir en contact avec la peau. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer l'approvisionnement en eau, les zones humides et toute autre étendue d'eau par application directe du produit, dérive de pulvérisation et lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères.

DÉLAI DE SÉCURITÉ

Les travailleurs ne doivent pas retourner dans les champs traités avant la fin du délai de sécurité indiqué sur l'étiquette du pesticide appliqué en association avec IPCO MSO ADJUVANT.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, et bien aéré. Conserver le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement dans un endroit sécuritaire entre chaque utilisation. Tenir à l'écart des aliments et des boissons destinés à la consommation humaine ou animale.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Imbiber le déversement à l'aide d'une matière absorbante (litière pour chat, argile granulé, terre) et le récupérer dans un récipient à déchets. Laver le lieu du déversement avec de l'eau après avoir ramassé le déversement, puis éliminer avec les déchets. Voir la section ÉLIMINATION ci-dessous.

ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Si le contenant ne sera pas rempli de nouveau, se reporter à la section ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE.

MODE D'EMPLOI

Les taux de IPCO MSO ADJUVANT indiquées ci-dessous s'appliquent aux bouillies de pulvérisation préparées avec un produit antiparasitaire, ou à d'autres usages. Les bouillies de pulvérisation à base de produit antiparasitaire, leur préparation et leurs usages doivent être dérivées des étiquettes de produits antiparasitaires individuelles.

Bouillie de pulvérisation à base de produit antiparasitaire	Quantité de IPCO MSO ADJUVANT par litre de bouillie de pulvérisation	Remarques
HERBICIDE DAVAI 80SL, DETAIL	5,0 L/1 000 L (0,5 % v/v)	Consulter les étiquettes de produits pour connaître le mode d'emploi.
BISON 400L, NUFARM TRALKOXYDIME LIQUIDE, , , HERBICIDE MARENGO, , HERBICIDE LIQUIDE ACHIEVE SC, HERBICIDE LIQUIDE ACHIEVE	5,0 L/1 000 L (0,5 % v/v)	Consulter les étiquettes de produits pour connaître le mode d'emploi.
MIZUNAHHERBICIDE	10,0 L/1 000 L (1 % v/v)	Consulter les étiquettes de produits pour connaître le mode d'emploi.
HERBICIDE YUMA, YUMA LIQUID GL HERBICIDE LIQUIDE, IPCO CONTENDER HERBICIDE, HERBICIDE ASSURE II, HERBICIDE IPCO CONTENDER II , HERBICIDE CO-OP CONTENDER II , LEOPARD, HERBICIDE LAUDIS	5,0 à 10,0 L/1 000 L (0,5 à 1 % v/v)	Consulter les étiquettes de produits pour connaître le mode d'emploi.
HERBICIDE CRESTIVO, IPCO AVANT, CO-OP AVANT	5,0 à 14,0 L/1 000 L (0,5 à 1,4 % v/v)	Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi. Adopter la dose supérieure de l'adjuvant pour solution de pulvérisation IPCO MSOAdjuvant lorsque la pression exercée par les mauvaises herbes est plus élevée.
ARSENAL POWERLINE, DUET WDG HERBICIDE	10,0 L/1 000 L (1 % v/v)	Consulter les étiquettes de produits pour connaître le mode d'emploi.
INSECTICIDE CORAGEN, HERBICIDE IMPACT, FLEXSTAR GT HERBICIDE, HERBICIDE VENTURE L + REFLEX HERBICIDE LIQUIDE (soja)	2,5 L/1 000 L (0,25 % v/v)	Consulter les étiquettes de produits pour connaître le mode d'emploi.
INSECTICIDE BENEVIA, INSECTICIDE ACELEPRYN ,	2,5 à 5,0 L/1 000 L (0,25 à 0,50 % v/v)	Consulter les étiquettes de produits pour connaître le mode d'emploi.
VISIONMAX HERBICIDE SILVICOLE, ROUNDUP ULTRA2 HERBICIDE LIQUIDE, HERBICIDE LIQUIDE ROUNDUP WEATHERMAX AVEC LA TECHNOLOGIE TRANSORB 2	5,0 L/1,000L (0,5% v/v)	Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi. Adopter la dose supérieure de l'adjuvant pour solution de pulvérisation IPCO MSO Adjuvant lorsque la pression exercée par les mauvaises herbes est plus élevée.
HERBICIDE ADRENALIN SC	2,5 L/1,000L (0,25% v/v)	Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
HERBICIDES REFINE SG EN POCHETTES TOSS-N-GO, HERBICIDE REFINE EXTRA 75 DF, HERBICIDE REFINESG	2,0 L/1,000L (0,2% v/v)	Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
HERBICIDE SHIELDDEX 400SC, HERBICIDE TOLPYRALATE 400SC	10,0 L/1,000L (1,0% v/v)	Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi
Bouillie de pulvérisation à base de produit antiparasitaire	Quantité de IPCO MSO ADJUVANT par hectare	Remarques
HERBICIDE VALTERA , HERBICIDE FLUMIOZAXIN51WDG	2,5 L/ha	Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi
HEAT WG, HEAT LQ	0,5 à 1,0 L/ha	Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi
IPCO RADIANT, HERBICIDE VENIM	5,0 L/1000 L (0.50% v/v)	Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.

REMARQUE SUR LES TAUX : Pour les herbicides la dose supérieure est destinée à un usage dans des conditions défavorables telles que des populations importantes de mauvaises herbes, l'étape de croissance tardive des mauvaises herbes, ou de mauvaises conditions environnementales, ou avec certains mélanges en cuve multiples. Toujours se reporter à l'étiquette de l'herbicide pour obtenir d'autres précisions sur les doses d'emploi et les instructions pour le mélange.

REMARQUE : Ne pas excéder taux indiquée de IPCO MSO ADJUVANT, surtout lorsqu'il s'agit de produits qui contiennent leur propre agent mouillant. Une quantité trop importante d'agent

mouillant peut entraîner la perte de la pulvérisation en raison du ruissellement excessif. Consulter l'étiquette de chaque produit pour connaître le mode d'emploi complet. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique .

® TM Tous les produits indiqués sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs détenteurs respectifs.